



## Désignation d'aires protégées dédiées dans la forêt de Whitefeather

### Conserver les terres – Stratégie d'utilisation du sol de la forêt de Whitefeather

*La stratégie d'utilisation du sol de la forêt de Whitefeather (Keeping the Land 2006 [Conserver les terres 2006 - Traduction]) a été approuvée par la Première nation de Pikangikum et le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (MRNO) en juin 2006. Une nouvelle catégorie provisoire d'utilisation du sol à des fins de protection, appelée « aire protégée dédiée » a été appliquée à 436 025 hectares, soit 35,7 p. 100 de la zone d'aménagement de la forêt de Whitefeather. Cette étape de protection provisoire témoigne de l'importance de la poursuite du dialogue interculturel pour parvenir à des désignations réglementaires d'aires protégées culturellement adaptées.*

#### Contexte

La zone d'aménagement de la forêt de Whitefeather se trouve au nord-ouest de l'Ontario et s'étend sur plus de 1,2 million d'hectares de forêt boréale (figure 1). La zone d'aménagement est délimitée par des lignes de piégeage actuellement détenues par le peuple de Pikangikum, et par d'autres zones dans lesquelles la Première nation de Pikangikum a un intérêt historique, car elles font partie de son territoire ancestral, mais où les lignes de piégeage sont actuellement aux mains de non Autochtones.

Au milieu des années 1990, la Première nation de Pikangikum a entamé des échanges avec le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario pour étudier la possibilité de pratiquer l'exploitation forestière sur son territoire traditionnel. Ces investigations ont été suivies d'une période de développement intense, de 1997 à 2003, pendant laquelle partenariat et recherche de consensus entre la Première nation de Pi-



Aînés Solomon Turtle, le défunt George K. Strang et William Strang, écoutant des présentations à une réunion de planification, droit d'auteur Ministère des richesses naturelles de l'Ontario

[Traduction]  
 « Il y a longtemps de cela, les frontières n'existaient pas... Nous devons respecter les autres Premières nations avoisinantes et ne pas leur prendre de terres. C'est pourquoi nous devons travailler à l'intérieur des lignes de piégeage. »

Aîné Solomon Turtle

kangikum et le MRNO ont été les mots d'ordre. On a alors aussi recueilli de l'information et dialogué avec d'autres parties intéressées, et un processus public de planification a été mis en œuvre en 2003, à savoir, la planification communautaire de l'utilisation du sol de la forêt de Whitefeather. Le principal but de cette planification était d'assurer la relance économique du peuple de Pikangikum et l'accent était mis sur l'exploitation forestière.

*Keeping the land 2006* est le point culminant d'un dialogue interculturel de trois ans entre la Première nation de Pikangikum et le MRNO. Tel qu'on peut le lire dans son énoncé de vision, le peuple de Pikangikum regarde vers le futur pour conserver ses responsabilités en ce qui a trait à la conservation des terres, ainsi que pour sa survie et son bien-être. Cette vision respecte les enseignements et la sagesse des Aînés de Pikangikum qui ont affirmé que leur territoire ancestral était un don du Créateur garantissant leur mode de vie et notamment des moyens d'existence durables à leur peuple. En retour, il est nécessaire d'assurer la pérennité de l'abondance et de la diversité de ce territoire.

### Initiative

La Stratégie d'utilisation du sol de la forêt de Whitefeather (*Keeping the Land*) comprend trois grands volets : Stratégie d'intendance; Activités coutumières et Développement économique de la communauté.

Ces volets se télescopent pour s'inscrire dans un grand tout, à savoir, la relation coutumière que le peuple de Pikangikum entretient avec la terre dont il prend soin depuis des temps immémoriaux.

S'inscrivant dans la finalité de l'utilisation du sol, les aires protégées dédiées (figure 2) proposent un cadre qui ouvre plusieurs nouvelles possibilités, allant toutes dans le sens de la protection de

valeurs et de paysages spécifiques. Cela permet l'utilisation des ressources forestières comme les produits forestiers non ligneux pour soutenir les activités de subsistance, particulièrement celles qui sont profondément ancrées dans la culture et les activités historiques du peuple de Pikangikum. Les aires protégées dédiées excluent l'exploitation commerciale de la forêt, la prospection des minéraux, l'exploitation minière et la production d'énergie à des fins commerciales; elles sont aussi incompatibles avec la construction de routes, l'extraction de granulats, l'extraction de tourbe, ainsi qu'avec toute autre utilisation industrielle.

Les éléments distinctifs du patrimoine naturel et culturel de la zone d'aménagement offrent d'immenses possibilités pour ce qui est de faire l'expérience de la tranquillité et, par conséquent, la finalité de cette utilisation du sol améliorera les activités comme le tourisme éco-culturel, les loisirs et les sports. La planification, la conception et la gestion des aires protégées dédiées et l'ensemble des activités possibles sur ces aires offrent des perspectives de partenariat, d'emploi et d'avantages économiques directs pour Pikangikum. La protection peut être assurée de bien des manières, à différentes échelles et à différents degrés, dans le respect de l'approche coutumière pour ce qui est de l'intendance des terres.

Le dialogue entre la Première nation de Pikangikum et le MRNO/Parcs Ontario continuera pour aboutir à une entente sur la bonne désignation des aires protégées dédiées. Ce dialogue est ancré dans un respect mutuel et visera la compréhension mutuelle des points suivants :

- La relation typiquement autochtone de la Première nation de Pikangikum avec la terre, que ce soit par le passé, de nos jours ou dans le futur;
- La protection des activités coutumières comme la chasse, la pêche, le piégeage et

la cueillette par les Premières nations dans les aires protégées dédiées;

- Les objectifs de la Première nation de Pikangikum en matière de protection qui comprennent, sans s'y limiter, l'adoption de procédures d'intendances coutumières pour la gestion des aires protégées dédiées;
- Les objectifs du MRNO en matière de protection qui comprennent, sans s'y limiter, le parachèvement du réseau ontarien des aires protégées dédiées;
- Les responsabilités et le soutien conjoints des Pikangikum et du MRNO, indispensables pour planifier et gérer les activités dans les aires protégées dédiées ;
- La considération accordée aux futures propositions de développement dans les aires protégées dédiées.

## Leçons retenues

La Stratégie d'utilisation du sol de la forêt de Whitefeather et le processus de dialogue ont confirmé de nombreux principes de la société civile.

- *Traitez les gens comme vous souhaiteriez être traité.* Le respect est un élément clé de toute bonne relation. Les Aînés de Pikangikum accordent une très haute importance au respect, c'est pourquoi ils partagent leurs connaissances de manière ouverte et font preuve d'un grand respect à l'égard des connaissances des autres.
- *La patience est une vertu.* Travailler avec un partenaire sur un important projet à long terme requiert de la patience. Ajoutez à cela le défi de la langue, et la patience devient alors une préoccupation constante pour y

## Zone d'aménagement de la forêt de Whitefeather



voir clair. Le défi de la langue s'est posé pour les deux parties, et dans les deux cas, il a ouvert des perspectives.

- *Écoutez, vous apprendrez.* Pour les personnes qui ont pris part à ce processus, l'expérience s'est avérée enrichissante sur le plan personnel, car elle a permis un échange interculturel qui a mené à un partenariat respectueux, fondé sur le consensus.

### Conclusion

Le dialogue amorcé se poursuivra et mènera à la réglementation des aires protégées dédiées, dans un contexte interculturel harmonieux. Ces aires seront soumises à la législation provinciale de l'Ontario, mais elles seront également implantées dans le respect du cadre d'intendance coutumière « Keeping the land » du peuple de Pikangikum. Les aires protégées dédiées seront des zones de conservation abritant des éléments distinctifs naturels et culturels qui célébreront la forêt boréale du Nord et le paysage culturel autochtone du peuple de Pikangikum en plus d'assurer leur pérennité. L'objectif est que ces aires devien-

nent un réseau novateur d'aires protégées dont on vantera les mérites partout dans le monde et qui contribuera à former un grand réseau d'aires protégées illustrant le patrimoine naturel et culturel de la Première nation et de l'Ontario. La communauté et le public seront consultés pour réglementer les aires protégées dédiées.

*[Traduction] « Je veux mettre l'accent sur les enseignements que nos parents nous ont prodigués. Il s'agit d'un savoir transmis de génération en génération. À présent, nous sommes à notre tour devenus des Aînés et nous continuons d'assurer cet enseignement. Voici l'idée centrale de « Keeping the Land ». C'est pourquoi nous voulons construire un centre d'enseignement et continuer à enseigner à nos jeunes dans ce centre. »*

*Aînée Lucy Strang*



Rivière Bloodvein, entre lac Knox et lac Peisk, droit d'auteur Ministère des richesses naturelles de l'Ontario

[www.parks-parcs.ca](http://www.parks-parcs.ca)

Pour plus amples renseignements ou autre format de document, veuillez visiter notre site.

Conseil canadiens des parcs